

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2022

Rapport n°3 : Reversement des paris hippiques à la Société Hippique de Vic-Fezensac

A la suite de la demande du secrétaire de la Société Hippique de Vic-Fezensac, Mme la Présidente propose à l'assemblée de reverser à l'association le montant des paris qu'elle a perçu lors des meetings hippiques de 2020 et 2021.